

Nom de la Région	Centre-Est
Chef-lieu (capitale de la région)	Tenkodogo
Découpage administratif de la région	
Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre-Est est une des 13 régions administratives du Burkina Faso. A l'instar des autres régions, depuis 2006, elle comprend non seulement une région administrative, mais aussi une région collectivité ayant la même couverture géographique. La région est composée de 3 provinces (Boulgou, Koulpélogo, Kourittenga), de trente (30) communes dont six (06) communes urbaines et vingt-quatre (24) communes rurales avec six cent soixante et seize (676) villages administratifs.	
Population :	1 343 079 hab. (projection 2012 de l'INSD)
Superficie	14 709,6 km²
Coordonnées géographiques	
La région du Centre-Est est située à l'extrême Est du Burkina Faso entre 1° 0' de longitude ouest et 0° 45' de longitude est, entre 12°35' et 10°55' de latitude nord. Elle fait frontière avec les pays voisins du Togo et du Ghana. Elle couvre une superficie de 14 709,6 km ² soit 6,7 % du territoire national et est habité par 8,2% de la population nationale. Sa population est essentiellement composée de Bissa, de Mossi, de Fulfulde, de koussassé et dans une moindre mesure les dioula et les gourmantché. Le chef-lieu de la région est Tenkodogo situé à 185 km de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, à 105 km de la frontière du Togo et à 78 Km de la frontière du Ghana (Tenko-Bittou =60, Bittou-frontière=18km).	
La Région en chiffres	
Accès aux services de base en 2007 (sources INSD)	
Ecole primaire : 56,9 % Ecole secondaire : 21,5 % Centre de santé : 34,4 % Marché : 44 % Eclairage à l'électricité : 7,2 %	
Contraintes et potentialités de la région	
Les contraintes	
Le secteur de l'agriculture	
<i>Etat de dégradation des ressources naturelles</i>	
Les terres, les ressources en eau, les ressources pastorales, forestières, fauniques et halieutiques sont menacées d'une dégradation accélérée sous les effets conjugués des facteurs climatiques et anthropiques. L'état de dégradation des ressources naturelles (sol et végétation) est déjà avancé dans la région. Généralement la région du Centre-Est est globalement déficitaire en céréales et la province du Kourittenga plus les autres.	
Les principales causes sont la relative surpopulation de la région, l'utilisation anarchique des formations naturelles autour de Tenkodogo, les feux de brousse répétés, la surcharge du bétail en particulier dans les provinces du Boulgou et du Koulpélogo, l'utilisation de la mécanisation et la très forte extension des surfaces de culture en coton sans aucune mesure de protection et de restauration.	
<i>Démographie et gouvernance sociale</i>	
La région subit le poids de plusieurs contraintes qui limitent la pleine exploitation de ses atouts et potentialités.	
Au plan démographique, la région subit une forte pression foncière avec pour conséquence l'importante dégradation et la rareté des terres cultivables.	
Au plan social, la délimitation de certaines zones pastorales ces dernières années, est contestée par la population, ce qui a engendré des problèmes entre agriculteurs et éleveurs.	
<i>Faible niveau d'utilisation des nouvelles technologies agricoles</i>	
La production agricole est handicapée par l'insuffisance de l'équipement agricole et la baisse	

de la fertilité de sols. Les semences améliorées de culture sont très peu utilisées moins de 5% (DRAHRH, 2004).

Faible niveau d'infrastructures de transformation de produits agricoles

La région est peu dotée en infrastructures de transformation de produits agricoles. Le secteur industriel est presque inexistant dans la région. La situation des unités de transformation révèle l'existence de cinq boulangeries modernes dont trois au Boulgou et deux au Kourittenga et quatre mini-laiteries à Bittou, Garango et Pouytenga.

Le secteur de l'élevage

Réduction de l'espace pastoral
Faiblesse du disponible fourrage naturel en saison sèche
Problème d'eau pour l'abreuvement
Faible approvisionnement en SPAI
Faible niveau d'équipement des éleveurs
Difficultés de commercialisation des produits de l'élevage
Faible performance des animaux d'élevage
Faiblesse des services aux éleveurs
Analphabétisme des acteurs

Contraintes liées au développement des ressources forestières, fauniques et halieutiques

Gestion décentralisée des forêts
Cheptel de la faune très Réduit
Comblement des berges
Dégradation des milieux aquatiques
Péjoration des conditions climatiques
Eutrophisation des retenues d'eau
Faible équipement des pêcheurs

Les contraintes transversales

Il existe des difficultés majeurs d'ordre naturel, socioculturel, socioéconomique qui handicapent le développement. Assoir les bases du développement socioéconomique durable et harmonieux du Centre-est exige une identification objective et une analyse de l'ensemble des contraintes. Les principales contraintes identifiées sont les suivantes :

Les contraintes physiques et naturelles

Sur une superficie totale de 14 852 km², la région ne dispose que de 32,2% de terres cultivables.

La péjoration climatique limite fortement la disponibilité des ressources en eau de surface et en eaux souterraines, fragilise les écosystèmes et pénalise les activités agricoles.

La région du Centre-Est étant à 90% constituée de zone de socle, l'exploitation des aquifères demeure problématique (faible débit, précarité).

Le relief étant très peu accidenté, n'offre pas de sites propices à l'édification de barrages de retenue d'eau de hauteur conséquente qui permettrait d'assurer une régulation interannuelle.

Les contraintes démographiques et socioculturelles

La pression démographique et la dégradation des sols réduisent progressivement les terres cultivables. Les bonnes terres se raréfient, ce qui laisse présager de sérieux conflits pour le

contrôle du foncier à l'avenir.

Le mode traditionnel de gestion des terres ne favorise pas une valorisation des exploitations. En effet, le système traditionnel accorde un simple droit d'usage des terres à investir convenablement dans les exploitations.

Les contraintes économiques et financières

L'enquête sur les conditions de vie des ménages de 2003 au Burkina Faso fixe le seuil de la pauvreté à 82 672 FCFA par adulte et par an. Sur cette base, les caractéristiques relevées au niveau national s'y retrouvent avec quelques fois des aggravations au Centre-Est. Les pauvres y sont plus nombreux : 51,4% contre 44,5% au niveau national. Le coût moyen de l'éradication de la pauvreté au niveau régional est de l'ordre de 6 150 FCFA par tête tandis qu'il est de 5 753 FCFA au niveau national.

Les contraintes d'ordre technique

La pratique des activités agricoles est restée largement traditionnelle. Les cultures sur brûlis entraînent des défrichements qui exposent les sols à une dégradation rapide et à l'érosion. Il y a un faible niveau d'équipement des exploitations agricoles. Le bilan des aménagements hydro-agricoles est mitigé en raison des difficultés de gestion de tous ordres (déficit organisationnel des acteurs, faible taille des parcelles, faible intensité culturale, calendriers culturaux escamotés, conflits d'usage sur les ressources en eau, insuffisance des disponibilités hydriques, difficultés d'adaptation aux opportunités de marché, faible organisation de la production, insuffisance des équipements agricoles, difficultés d'accès aux crédits, difficultés d'accès aux intrants, insuffisance de maintenance..

L'élevage est encore extensif et transhumant. Les éleveurs recourent quelques fois aux traitements vétérinaires, mais le suivi n'est pas régulier. A la fin du mois de mars, la plupart des puits alimentés par les aquifères en zone de socle sont taris.

Pendant la saison sèche, l'évaporation et l'infiltration consomment à elles seules environ 2/3 de l'eau stockée dans les retenues de surface.

Les routes en terres qui représentent l'essentiel du réseau routier régional enregistrent des dégradations rapides qui exigent un rythme d'entretien soutenu difficile à supporter financièrement.

Les contraintes au plan de l'occupation et de la gestion de l'espace

L'accroissement continu de la population augmente la pression foncière. Les conflits fonciers deviennent de plus en plus nombreux dans la région. L'occupation anarchique des terres par les agriculteurs empiète sur les pâturages habituels et les pistes de transhumance du bétail et conduit à des conflits ; L'organisation de l'occupation de l'espace est donc nécessaire.

Les contraintes au niveau des besoins sociaux de base

En matière de soins de santé primaire, les principales contraintes sont : l'insuffisance du personnel et des structures sanitaires.

L'état d'enclavement intra-régional reste préoccupant. En effet, beaucoup de départements sont d'accès difficile surtout en saison hivernale et l'entretien du réseau routier existant n'est pas suffisamment assuré.

En matière d'eau et assainissement, la population continue de souffrir du déficit d'approvisionnement en eau potable, de l'insuffisance du réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées, puis de l'insalubrité des agglomérations.

Les principaux obstacles au développement du Centre-Est se résument :

- Au déficit d'équipements et d'infrastructures hydrauliques ;
- Au déficit d'infrastructures sanitaires et éducatives ;
- Au déficit d'infrastructures de transport ;
- A l'insécurité ;
- A l'analphabétisme ;

A la faiblesse du pouvoir d'achat des populations.

LES ATOUTS, POTENTIALITES ET OPPORTUNITES DE LA REGION

Les atouts et potentialités du secteur primaire

Au titre du secteur agricole

La région dispose d'importantes potentialités permettant de développer la production par le biais des aménagements hydro-agricoles avec une maîtrise partielle de l'eau (dans les trois provinces) ou maîtrise totale de l'eau à Bagré au Boulgou.. La région regorge d'un important potentiel de bas-fonds aménageables pour une amélioration de la production agricole pluviale et de contre saison. Diverses possibilités d'aménagement du potentiel en bas-fonds aménageables sont envisageables, notamment la réalisation de retenues d'eau et/ou l'aménagement agricole. La mise en valeur du potentiel en bas-fonds demande des études de base approfondies pour tenir compte du bon fonctionnement du système de bassins versants. Le diagnostic fait ressortir une diversité de spéculations dont les productions sont relativement importantes (mil, sorgho, maïs, riz, arachide, etc. En matière de production de riz, la région occupe le deuxième rang national. On note également la présence de cultures émergentes comme la banane, la pastèque. Cette situation offre des possibilités de spécialisation en l'occurrence pour ce qui est du riz, de l'arachide, de la pastèque et de la banane.

Au titre de l'eau

La région du Centre-Est abrite une cinquantaine de barrages de retenue d'eau dont la contribution à la production agro-sylvo-pastorale et à l'alimentation en eau potable est très considérable. Le barrage d'Itenga alimente en eau potable les villes de Koupéla et Pouytenga. Le plus important de ces ouvrages est le plus grand barrage hydroélectrique et hydro-agricole de Bagré autour duquel diverses actions de développement de grande envergure peuvent être mises en oeuvre.

Potentiel d'aménagement de bas-fonds

La région du Centre Est possède un important réseau de drainage des eaux pluviales. Elle compte environ 197 710 ha de cours d'eau et une zone inondable équivalent à près de 18,5% de la superficie de la région. La faiblesse de la topographie et la légère inclinaison de la région favorisent un écoulement à fleur du sol ce qui explique la présence de nombreux basfonds. Selon l'étude du plan régional du secteur agro-pastorale, le réseau hydrographique offre la possibilité d'aménagement de nombreuses retenues d'eau à vocation agro-pastorale. Aménagées à bon escient, ces sites pourraient faire de la région un grand producteur de riz pluvial et irrigué et de produits du maraîchage. L'ensemble de la région possédait environ 60 retenues d'eau en 1990 pour une superficie total approximative de 31 100 ha

L'aménagement de la vallée de Bagré

Les principes de base de l'aménagement hydro-agricole de Bagré sont la vocation rizicole du périmètre irrigué, (25 000 ha où sont associées agriculture intensive en périmètre irrigué) et l'attribution individuelle de terres agricoles à des paysans et leurs familles en périphérie des zones irriguées pour une agriculture traditionnelle améliorée pour 7400 exploitants sur 400 ha de jardins de case et 12 000 ha de champs de brousse.

Cet espace est organisé en villages (de 100 exploitants) et culture de case (0,4 ha /ménage), espaces pour les cultures pluviales du sorgho et mil (1,5 ha/ ménages), espaces pour le boisement, parcours de bétail, bâtiments communautaires des villages, et des services d'aide aux paysans, marchés de villages et quartiers pour artisans. Sur les espaces irrigués où on effectue deux campagnes agricoles, le rendement moyen à l'hectare est de 4,5 à 5 tonnes à l'hectare soit un revenu d'environ 260 000Fcfa par an pour une famille de 7 personnes en

moyenne à laquelle il faut soustraire la redevance de 8000Fcfa pour l'utilisation de l'eau. Il est vrai que ce revenu n'inclue ni les produits des champs de case et de champs de brousse, ni les produits de ventes des légumes produits sur les espaces de production.

A l'état brut, les chiffres dégagés par la production de riz sur les parcelles aménagées seraient alors de 1 924 000 000 Fcfa. Ce chiffre exclut, les produits des champs de case, du maraîchage, de pêche et de l'élevage tout aussi important que la production des espaces aménagés.

Le périmètre irrigué occupe toutes les terres situées entre le bord du Nakambé et le canal principal subhorizontal ;

L'aménagement prévoit la préservation de l'environnement grâce à des espaces réservés au pâturage du bétail et l'approvisionnement en bois.

Le système de paysannat permettant de donner seulement un hectare par ménage va être accompagné par l'aménagement de 1500 ha pour l'agro-business qui permettra l'occupation de plus grands espaces (6, 10, jusqu'à 54 ha) avec l'exigence de moyens de production plus importants et une meilleure vision économique de la production du riz à Barré.

Le programme de réalisation de grands aménagements irrigués du barrage de Bagré prévoit d'ici 2015, l'aménagement de 2 800 ha d'un coût total de 39 087 804 FCFA. Les tableaux ci-dessous indiquent les détails de la programmation.

Au titre des ressources forestières, fauniques et halieutiques

Ressources forestières

Malgré l'état de dégradation des forêts, l'exploitation et la vente du bois énergie constitue une activité porteuse pour les populations ; en effet, on peut noter qu'il existe 47 Groupements de Gestion forestière (GGF) autour du secteur et les membres bénéficient de revenus avec la vente du bois. En plus de cela, la région dispose d'un bon potentiel en (Produits forestiers Non Ligneux (PFNL) et les acteurs locaux s'organisent autour de ces PFNL. Le Projet ARSA/PNUD soutiendra le secteur PFNL jusqu'en 2010.

Ressources fauniques

Dans la région on rencontre un peu partout la faune aviaire (oiseaux), le petit gibier et quelques porcs-épics ; La région dispose également de crocodiles, d'hippopotames dans la zone de Lengha, de Niangho et de boussouma (Bagré). Du côté de Zabré, on rencontre des

58 éléphants le long du fleuve Nakambé. La DRECV est entrain d'organiser les acteurs de l'activité par la création d'association de chasseurs qui étaient au nombre de 19 en 2007. Par ailleurs, pour restaurer le patrimoine des Zones Villageoises d'intérêt Cynégétique (ZOVIC) sont en cours de création.

Ressources halieutiques

La pêche, activité porteuse économiquement est un facteur de réduction de la pauvreté dans la région. L'existence du plan d'eau de Bagré et sa relative proximité de Ouagadougou, le principal débouché pour le poisson de Bagré, et l'engouement des opérateurs privés pour cette activité constituent des atouts pour la pêche dans la région.

Les nombreuses petites retenues d'eau de la région offrent un réel potentiel halieutique qui permet aux populations riveraines de pratiquer la pêche artisanale. La réalisation du barrage de Zidré, de Lagdwenda et la réhabilitation de celui de Tenkodogo, ont permis d'organiser les populations bénéficiaires pour la pratique de la pêche autour de ces plans d'eau.

Le projet d'aménagement d'une plage artificielle à Bagré (3 milliards de FCFA sous financement chinois) offre de belles perspectives pour l'exploitation des potentialités touristiques du plan d'eau.

Il importe de noter :

La volonté politique affichée de dynamiser le secteur ;

La demande croissante en poissons non satisfaite, qui constitue une opportunité pour l'augmentation de la production domestique ;

La prise de conscience des populations de l'importance socioéconomique des pêches, mais également de la dégradation du capital productif naturel

Le processus de décentralisation qui accorde plus de prérogatives aux communautés de base dans la gestion des ressources de leur terroir.

Les atouts, potentialités et opportunités du secteur secondaire

L'énergie électrique

Jusqu'à présent, la province de Koulpélogo ne bénéficie pas des services de la SONABEL. En dehors de la ville de Bittou qui est alimentée par une centrale thermique, les autres villes de la région sont alimentées par la centrale hydroélectrique de Bagré. La production d'électricité est liée donc à cette centrale. En 2003, le nombre d'abonnés de la SONABEL dans la région s'élevait à 6 605 et la consommation en mégawatheures était estimée à 8 268. L'extension progressive du réseau électrique dans les années à venir décidée par le Gouvernement à travers sa « Vision 2025 de l'accès aux services énergétiques modernes au Burkina Faso », devrait permettre à la région d'améliorer sa situation énergétique, l'électricité étant un véritable facteur de production de l'activité économique et d'amélioration du cadre de vie et du développement socioéconomique et culturel.

Les atouts, potentialité et opportunités du secteur tertiaire

Le Tourisme et l'hôtellerie

La région du Centre-Est dispose de quelques sites touristiques potentiels qui ne demandent qu'à être valorisés. On peut citer : la tombe de Naba ZOUNGRANA à Komtoèga, la colline Boulgou à Garango ; la rivière Kulbalé, la colline de Gourgou au Boulgou, et les trois pierres (lieu de séparation entre les mossi et les Gourmatché) au Koulpélogo. Les cérémonies coutumières d'importance touristique pouvant drainer des foules sont les Nabasga de Tenkodogo, de Koupèla, de Ouargaye , de Sengha et de Toudtrnga.

L'hôtellerie, à l'opposé du tourisme, connaît un développement réel avec la réalisation de nouvelles infrastructures hôtelières en particulier dans la province du Boulgou. Le coût moyen des chambres dans les hôtels oscille entre 2 070 F et 5 000 FCFA pour les chambres ventilées et 7 500 F à 15 000 FCFA pour les chambres climatisées.

La position frontalière avec deux pays voisins est un atout pour le secteur hôtelier étant donné que les échanges commerciaux engendrent d'importants flux de personnes.

Le Commerce et les télécommunications

Le secteur du commerce est assez bien développé. Il faut lier cela à la situation géographique de la région : proximité avec le port de Lomé (Togo) et le Ghana ce qui est une opportunité certaine pour le développement du commerce. Le Centre-Est dispose de multiples infrastructures socio-économiques telles que les marchés régionaux et sous-régionaux, les marchés de bétail, les aires d'abattage du bétail. Les marchés de Tenkodogo

Le commerce intéresse plusieurs domaines : produits alimentaires, matériaux de construction, carburant, lubrifiants, transport, hôtellerie, tissus, colas, etc.

L'activité commerciale est très développée dans le Centre-Est. Le commerce se positionne comme la 3^{ème} activité économique de la région. Il est favorisé par la situation géographique frontalière de la région et à l'esprit d'affaires des populations à l'image de celles des pays tels que le Ghana, le Togo, le Bénin, le Nigeria. La région abrite le marché de Pouytenga qui a un rayonnement international. L'importance économique de ce marché et les substantielles recettes que l'activité économique procure à la commune a élevé l'agglomération de Pouytenga au rang des communes urbaines, bien qu'elle n'ait pas le statut de chef-lieu de province. Le commerce de bétail est très développé avec les marchés à bétail de Pouytenga, de Bittou et de Tenkodogo de Ouargaye. La contribution du commerce au développement

régional n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation.

La région est couverte par tous les opérateurs de téléphonie mobile opérant dans notre pays : TELMOB, TELECEL ET CELTEL. En ce qui concerne le téléphone fixe on note une extension progressive du réseau, ce qui a permis la couverture de l'ensemble des chefs-lieux de Département de la région.

Les transports

La position de zone frontalière (avec le Togo et le Ghana) de la région du Centre-Est est un atout considérable dans le domaine des échanges. En 2007, la région disposait de 236,17 km de routes bitumées et de 681,19 km de routes en terres. La région comptabilisait en 2007, 80 véhicules de transport poids lourd et 215 véhicules poids légers. Sept (07) compagnies de transport se partageaient le marché régional.

Le système financier décentralisé

Dans le domaine de la mobilisation de l'épargne, plusieurs institutions financières oeuvrent dans la région du Centre-Est en vue d'accompagner le développement régional dans cette optique. Ce sont : la BIB, la BICIA-B, la BACB, la Bank of Africa, les Caisses populaires et la Caisse des producteurs, des Compagnies d'Assurance comme la FONCIAS, la Générale des Assurances et la SONAR.

A l'instar des autres régions, le Centre-Est a bénéficié de l'installation d'un centre de guichets uniques regroupant les différents fonds d'appui à la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus (FASI, FAPE, FAIJ et FAFPA).

Les populations mènent des activités secondaires qui leur procurent des revenus dont une partie est consommée. Il est possible de créer des coopératives d'épargne et de crédits qui inciteront les populations à épargner, afin que cette épargne puisse être drainée vers le financement de petits projets de développement. Par ailleurs certaines localités du Boulgou par exemple sont des villes où circulent des devises européennes rapportées par les émigrants.

L'économie extra-territoriale

L'économie extraterritoriale occupe une place de choix à travers les investissements réalisés par les avoirs transférés de l'extérieur par les ressortissants. Ces investissements sont beaucoup plus perceptibles dans les départements de Béguédo et de Niaogho dans la province du Boulgou à travers les investissements socio-économiques et marchands.

Opportunités

La région du Centre-Est possède des atouts importants aux plans humain, géographique, hydraulique, agricole, pastoral qui, s'ils sont judicieusement valorisés permettront d'impulser et de réussir un développement durable.

De par sa position géographique frontalière du Togo et du Ghana, la région du Centre-Est développe facilement des activités commerciales qui induisent un effet de dynamisation des différents secteurs d'activités. Le secteur informel et l'économie extraterritoriale profitent largement aux échanges commerciaux transfrontaliers.

Dans le domaine de l'agriculture, la région dispose d'importantes potentialités de développement pour développer la production par le biais des aménagements hydro-agricoles avec maîtrise partielle ou totale de l'eau. Le potentiel irrigable dans la région est d'environ 33 830 ha. Le pôle majeur des aménagements hydro-agricoles dans la région demeure le barrage de Bagré. Les potentialités ne sont pas encore suffisamment valorisées.

En ce qui concerne l'élevage, la région du Centre-Est abrite d'importantes zones pastorales dont celles du Nouha de statut officiel avec une superficie de 95 000 ha. Il existe d'autres zones de pastorales fonctionnelles mais sans statut officiel que sont Yarkanre (1 850 ha) et Kabonga (51 000 ha). La région a l'avantage d'avoir à ses portes des débouchés extérieurs. L'accroissement de la production par l'amélioration des systèmes de production constitue un choix de développement tout à fait pertinent pour le développement de la région.

La pêche se développe de plus en plus avec le barrage de Bagré dont le plan d'eau, l'engouement des opérateurs privés et des populations et l'engagement des responsables techniques et politiques sont aussi très déterminants.

L'existence d'une très forte communauté de ressortissants de la région vivant à l'étranger surtout en Italie, participe énormément à la dynamisation de l'économie extraterritoriale de la région, notamment en termes de transferts de devises, d'investissements de tous ordres et d'actions de solidarité.

Le Conseil Régional

Président	Isidore SORGHO
Conseillers	59
Les partenariats	
Logo de la Région	
Adresse et contact du conseil Régional	Adresse : Conseil Régional du Centre-Est - BP 03 TENKODOGO - Secteur 2 – B. FASO Tél : 00 226 40 71 04 01 ou 00 226 76 52 52 63 Télécopie : 00 226 40 71 04 42 Courriel : conseilregional_centreest@yahoo.fr centre-est@regions-bf.org